

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

Rédaction et Administration : 10, rue du Croissant, PARIS.
Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONNETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

Au Tribunal de la Civilisation

Renouveau le fameux jeu dialectique auquel se livrait un jour Henri-Robert en écrivant le plaidoyer qu'il eût prononcé s'il avait été chargé de la défense de Marie Stuart, M. James M. Beck le célèbre juriste de New-York, ancien assesseur de l'Attorney général des Etats-Unis, a récemment publié dans le *New-York Times* un remarquable article qui n'est autre que l'argumentation dont il se servirait si, traitant comme une affaire ordinaire d'ordre judiciaire le présent conflit européen, il avait à émettre un verdict après avoir entendu la Triple-Entente et la Double-Alliance en quelle devant un « Tribunal suprême de la Civilisation » au sujet de la responsabilité de ce conflit (1).

En l'espèce, la défense de chacun des plaignants est constituée par les documents diplomatiques livrés à la publicité : Livre Blanc, Livre Gris, Livre Orange... M. James M. Beck y puise ses considérants. Il y apporte la logique, la clarté, la justesse de vue qui caractérisent ses discours lors des grands procès auxquels il attacha son nom : celui des « Northern Securities », celui des Loteries, celui des « Danbury Hatters », celui du Trust du Papier. Réjouissons-nous de voir que sa conclusion est toute favorable à notre cause.

Au fond, il n'a pas grand mal à réunir les preuves éclatantes de la bonne foi des Alliés, encore qu'il ait su les mettre pleinement en lumière ; mais il nous est agréable que ce soit, non un intéressé, mais un neutre qui dève sa voix et l'une des plus autorisées, en son faveur, devant un Tribunal relativement imaginaire, puisqu'un essai d'arbitrage international s'est déjà constitué dans la paix chancelante d'hier que cette crise atroce va, nous l'espérons, faire évoluer demain en paix définitive.

James Beck commence par justifier l'Angleterre en établissant la violation, par l'Allemagne, des traités qui garantissent la neutralité belge. Et ce n'est pas difficile puisqu'il y eut avec forme, à ce sujet, du Chancelier de l'Empire au Reichstag du 4 août (Histoire de « chiffon de papier »). Plus délicate est l'étude qui suit, sous le nom : « Une guerre de diplomates », M. Beck s'y étend de la maladresse de ceux-ci, du côté de nos ennemis, si tant qu'ils aient été fermement, selon qu'ils le prétendent, attachés à une solution pacifique du différend austro-serbe. Il s'étonne plus encore de la suppression aux livres justificatifs allemand et autrichien de documents d'une importance capitale, telles nombre de communications entre Vienne et Berlin. Ces textes nous eussent éclairés sur la prétendue bonne foi des deux Empereurs qui, en réalité, sont deux complices. Il s'étonne que l'Allemagne n'ait pas eu connaissance de l'ultimatum jeté à Belgrade, avant qu'il n'ait été remis, et il n'en veut rien croire, sûr au contraire, en raisonnant sur la chose comme le ferait un juge en présence de deux particuliers, qu'il était bel et bien concerté. Il s'étonne que l'unique pièce non datée du Livre Blanc allemand fut précisément cette fameuse communication confidentielle du Chancelier aux gouvernements confédérés notée en annexe n° 2, et par laquelle il les invitait à se préparer à une guerre européenne. Il s'étonne que ce qui pouvait sauver le monde de l'épouvantable aventure, le délai demandé par M. Sazonoff le 24 juillet pour que toutes les nations pussent se concerter en vue du bien commun, à une époque où beaucoup de personnalités politiques et de chefs d'Etat se trouvaient absents de leur capitale, ait été refusé par l'Autriche si désireuse de paix, et sans que son allié, non moins pacifique dit un mot pour l'engager à cette concession. Il s'étonne que la Russie ayant, dans un espoir suprême de conciliation, proposé le 26 à l'Autriche d'entrer en pourparlers, celle-ci n'ait même pas répondu ! Que notre ambassadeur ayant demandé une intervention immédiate de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie à condition qu'il n'y eût pendant ces pourparlers ni invasion autrichienne en Serbie, ni invasion russe en Autriche, l'Allemagne ait répondu par un refus catégorique. Il s'étonne que le 28 juillet, le Kaiser ayant télégraphié au Tsar qu'il faisait tout pour arriver à un accord entre la Russie et l'Autriche, l'attitude d'un ministre des Affaires étrangères ne correspondit nullement à cet effort, et qu'au surplus les autres télégrammes envoyés à François-Joseph et à Berchtold ne figurent pas au Livre Blanc. Le 29, après ces tergiversations fantaisiques, le Chancelier exprime à l'ambassadeur d'Angleterre ses regrets qu'il soit désormais trop tard pour agir, alors même que sir Edward Grey supplie qu'on trouve une forme quelconque de procédure. L'Allemagne refuse comme si, acculée à la Paix, elle se débattait désespérément pour arriver à la Guerre. Le dernier acte fut, on

le sait, l'injonction brutale du Kaiser au Tsar de démobiliser dans les douze heures. Il atteignait ainsi son but odieux et déclanchait l'affreux mécanisme de l'Épouvante et de la Mort.

M. James Beck conclut qu'en toute impartialité, il faut reconnaître que la Double-Alliance a rendu la guerre inévitable et qu'on est en droit de supposer qu'elle l'a voulue :

Que l'Allemagne ne fit rien pour obliger l'Autriche à la conciliation et qu'elle parût plutôt l'avoir poussé à la lutte ;

Que l'Angleterre, la France, la Russie et l'Italie firent tout ce qui était possible pour maintenir la paix ;

En conséquence, un « Tribunal Suprême de Civilisation » devrait prononcer la condamnation de l'Autriche et surtout de l'Allemagne, ou du moins de la Caste militaire allemande qui débâta la plus affreuse des guerres qu'ait jamais connu le monde.

Pour nous, ce n'est pas un tribunal imaginaire, mais bien l'Histoire même à la barre de laquelle l'Avenir appellera l'Allemagne et qui condamnera celle-ci pour jamais à la Honte. Ou plutôt, et c'est l'avis de James Beck, le gouvernement du Kaiser sera rendu responsable devant son peuple abusé qui réglera enfin leur compte « à ceux qui l'ont plongé dans un abîme de désastres » :

« The mills of God grind slowly
But the grind exceeding small.
With patience He stands watching,
With exactness grinds He all. »

ment, mais ils broient très menu. Avec patience, mais ils broient très menu. Avec patience, il veille. Avec minutie, il broie tout.

C'est sur ces vers prophétiques que James Beck termine son magnifique plaidoyer.

M.-G. POINSOT.

Prochainement, les bureaux du **BONNET ROUGE** seront transférés :

DIRECTION : 14, rue Drouot

REDACTION-ADMINISTRATION : 142, rue Montmartre

La Guerre en Chansons

C'est la Ceinture !

REFRAIN DE POILUS

Air « Un vieux grenadier de la garde qui revenait de garnison De Remi'mon !

Depuis quelq' temps ce bon Guillaume Qui commence à s' sentir, sais-tu, Bien mal !... Ichu
A fait repandre en son royaume Afin d' calmer les appétits
Ce sage avis :

REFRAIN

Pour un bon Prussien Boir du schnaps et manger d' la... chose C'est le seul moyen
De s' montrer un bon citoyen !

Pendant que nous autr' s' les cale Et qu' à Paris on cria haro !
Sur l' pain boulot.

Les Prussiens aux dents on la gate Et se répètent tristement
Ce commandement :

(Au refrain)

Pour obéir à leur monarque Ils se bourrent de pain K K C'est bien le cas
D'vant c' hérosme à la Plutarque D' chanter sur un air familier
A nos troupiers :

(Au refrain)

Plus même une tartine au beurre Avec une tranche de Kronprinz froid :
Faut' s' Berliniens !
Vous devez sentir que c'est l'heure De s' la serrer de plusieurs crans
En gemissant :

(Au refrain)

Malgré vot' blocus à la manque La flotte anglais' vous ser' le cou
Et tient le coup !
Vous n'avez qu' d'argent en banque ! Tandis qu' chez nous on n' manq' de rien
Et qu' tout va bien :

(Au refrain)

Allez-y Prussiens Buvez du schnaps, mangez d' la... chose
Pour vous c'est l' moyen De ne jamais mourir de faim !

P. ALBERTY.

Exemptions d'impôts directs

Divers groupements professionnels se sont préoccupés de savoir si ceux de leurs adhérents qui ont dû cesser d'exercer leur profession pendant la guerre pourront néanmoins être tenus en 1915 au paiement de la contribution des patentes.

Le ministre des finances a décidé que tous les patentables dont les établissements se sont trouvés fermés au premier janvier de l'année courante, par suite de circonstances se rattachant directement à l'état de guerre (appel de l'intéressé sous les drapeaux, mobilisation de son personnel, etc.), devront bénéficier de l'exemption d'impôt pour les mois de ladite année pendant lesquels ils n'auront pu exercer leur profession.

Cette décision s'applique, bien entendu, aux avocats, médecins et autres personnes exerçant une profession libérale.

Le Retour des Autobus

On se rappelle que, les premiers dans la presse, nous avons mené une campagne active pour la reprise normale des transports en commun et principalement le rétablissement du service des autobus.

Une satisfaction particulière nous avait été donnée en prolongeant le service du métro jusqu'à onze heures du soir. Mais il restait encore à solutionner la question importante des autobus.

En dépit des objections qui furent soulevées, notre directeur, d'après l'avis même de M. Delanney, avait insisté auprès du Gouvernement pour que l'autorisation fut donnée à la Compagnie des Omnibus de remettre en exploitation au moins les lignes principales.

C'est aujourd'hui chose faite. Notre appel fut entendu.

Le préfet de la Seine vient, en effet, de faire savoir à M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal, que le ministre de la guerre ne voit pas d'objection à ce que la Compagnie des Omnibus, tout en poursuivant la construction des voitures destinées aux besoins militaires d'après le programme arrêté avec le général commandant en chef, soit autorisée à utiliser l'excédent de sa production pour la remise en exploitation des lignes d'autobus les plus indispensables.

Nous allons donc revoir nos autobus prochainement !

La menace navale allemande

Ceux qui ne craignent pas

UN TRANSLANTIQUE

VA TRAVERSER LA ZONE DE GUERRE

Copenhague, 19 février. — Le transatlantique *Etats-Unis* de la ligne scandinave américaine est parti pour New-York avec 400 passagers.

Le navire suivra sa route habituelle et traversera les eaux déclarées zone de guerre par l'Allemagne.

DIX NAVIRES QUITTENT LE DANEMARK

Copenhague, jeudi. — Dix navires ont quitté le Danemark à destination de l'Angleterre. La plupart transportent des vivres.

Au tour du Congrès socialiste de Londres

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,
Tous les journaux ont reproduit le texte de la résolution adoptée par la conférence des socialistes des pays alliés, réunis à Londres. Cette résolution concernant l'attitude des socialistes en face de la guerre avait été votée à l'unanimité moins une fraction des délégués russes qui se seraient abstenus.

Nous vous prions de compléter cette information en reproduisant les lignes suivantes :

Plusieurs délégués russes et polonais n'ont pas eu la possibilité matérielle de remplir en temps utile les formalités rigoureuses prescrites dans les derniers jours par les autorités anglaises au sujet des étrangers désireux d'entrer en Angleterre.

Les sousignés furent au nombre de ceux qui, par les raisons précitées, furent empêchés d'arriver à temps pour prendre part aux délibérations de la conférence.

C'est pourquoi nous nous voyons obligés d'établir par cette voie, que dans tous les cas, nous aurions voté contre la résolution adoptée par la conférence, la considérant dans ce qu'elle a d'essentiel, comme diamétralement opposée aux sentiments et aux décisions des congrès socialistes internationaux qu'à l'opinion de la majorité des socialistes russes et polonais, qui se sont déclarés solidaires avec l'attitude du groupe social-démocrate à la Douma.

Agrez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

L. MARTOFF,
Du Comité d'organisation du parti social-démocrate de Russie.

ST. LAPINSKY,
Du parti socialiste polonais.

L'exploit d'un aviateur

Le 8 février, à 21 h. 40, le lieutenant X... partait seul en avion avec six projectiles pour effectuer un bombardement de nuit dans la direction d'Ostende. Le temps était mauvais, la nuit sombre, et le vent d'ouest très violent.

Après avoir jeté, d'une hauteur de 120 mètres, un premier projectile sur un groupe assez important de voitures qui lui sembla être une section de munitions opérant le ravitaillement des batteries auprès de Middelkerke, il fila sur Ostende, et, de 250 mètres, laisse tomber trois bombes sur le Kursaal. La violence des détonations provoque un branle-bas général ; trois projectiles, dont un très puissant, recherchent l'avion qui a repris la direction de Furnes.

X... jette ses deux derniers projectiles sur un cantonnement légèrement éclairé à l'ouest d'Ostende. A ce moment, l'un des projectiles lui envoie son faisceau lumineux, le pique complètement à la descente et grâce à cette manœuvre parvient à lui échapper ; mais des mitrailleuses placées tout le long des dunes tirent sans discontinuer, les fusils s'en mêlent. Enfin le pilote, aussi bien pour échapper aux projectiles que pour se soustraire à la mousqueterie, descend au-dessus du bord de la mer, et va jusqu'à sentir l'embrun des vagues.

Emporté par le vent, il avait atteint très vite le but de son vol de nuit, mais au contraire le retour est long. Guidé par les feux allumés sur l'aérodrome de Furnes, il se trouve seulement à 22 h. 20 au-dessus du terrain où l'atmosphère est la plus favorable à l'atterrissage. Les officiers et mécaniciens de son escadron qui ont très distinctement aperçu les feux des projectiles et entendu les mitrailleurs, se précipitent à sa rencontre.

Il est descendu sans encombre à 22 h. 25, et a été accueilli par ses camarades.

LA GUERRE

Les Combats autour de La Bassée

Sur le Front occidental

EN BELGIQUE. — Aucun fait de guerre n'est mentionné dans le communiqué d'hier trois heures.

EN FRANCE. — Le bulletin du bureau de la presse confirme le succès français de Rocourt, publié par le communiqué d'avant-hier 23 heures.

Rocourt est une commune de 700 habitants environ, située à 3 kil. 500 au nord-nord-est d'Arras, à 1.800 mètres à l'est de la route de Lille.

C'est au nord-ouest de ce village, par conséquent aux abords de la route nationale — que s'est produit l'engagement dont il s'agit. Nous avons enlevé deux lignes de tranchées allemandes, pris un lance-bombes et des munitions.

Dans le Soissonnais, et plus particulièrement rement dans la vallée de l'Aisne, les combats d'artillerie se poursuivent avec violence. La supériorité de notre tir reste acquise à nos batteries.

En Champagne, lutte d'artillerie soutenue dans le secteur de Reims.

Nos succès sur le front Perthes-les-Hurlus-Forges de Beaunejour sont confirmés et nos nouvelles positions organisées et consolidées.

En Artois, rien de nouveau dans le Bois de la Grurie ; nos progrès de la région sud du lieu dit : La Fontaine-aux-Charmes, ont été maintenus intégralement.

Au sud-ouest de Varennes-en-Artois, nous avons réalisé de nouveaux progrès sur les hauteurs portant la cote 265, sur la rive gauche de l'Aire.

Sur la rive droite du cours d'eau, nous occupons maintenant le petit bois situé au sud du bois de Cheppy.

Le bois de Cheppy prolonge, au sud, les bois de Véry et de Montfaucou, à l'ouest ceux de Malancourt et de Belhincourt. Sa limite méridionale borde la route de Varennes à Avocourt (et non Aurocourt, ainsi qu'il fut imprimé hier par suite d'une erreur typographique).

Au sud de cette route, s'étend la forêt de Hesse et au couchant de cette dernière, au pied du versant occidental de la hauteur dite du Mont-des-Allieux, se trouve un

En France

AUTOUR DE LA BASSEE

Londres, 18 février. — Le Press-Bureau communique, cette nuit, la dernière relation du « témoin oculaire ». Ce document est daté du 16 février et donne quelques détails intéressants sur les combats autour de La Bassée.

On se rappelle que le premier février, après avoir repris une tranchée que les Allemands nous avaient enlevée quelques heures auparavant, nous avons occupé, à la suite d'attaques successives, deux postes ennemis sur la rive du canal.

En réalité, un de ces deux ouvrages nous avait été pris quelque temps auparavant.

Au cours du premier assaut sur l'ouvrage le plus voisin, un incident imprévu et dramatique se produisit. Comme la colonne de tête allait faire un nouveau bond en avant, un homme s'empara d'une boîte de grenades à main dont quelques-unes firent aussitôt explosion. Heureusement, l'officier qui commandait se mit immédiatement à la tête de ses hommes qui le suivirent et enlevèrent brillamment la position ennemie.

Les Allemands honteux, nos réserves arrivèrent, dépassèrent la première ligne, laissant derrière eux la tranchée reconquise s'installèrent dans la position précédente. La colonne qui avait fait le premier assaut s'avança à son tour et enleva la seconde position.

En Prusse orientale

Londres, 19 février. — Une dépêche de Petrograd au Times annonce que les opérations à l'ouest du Niemen se sont bornées jusqu'à présent à des escarmouches préliminaires et que les Russes n'ont retiré en Bukovine que des forces relativement peu importantes, en vue de raccourcir leur front.

En Serbie

BELGRADE BOMBARDEE

Londres, 19 février. — Le correspondant du *Daily Mail* à Belgrade dit que cette ville a été furieusement bombardée mercredi après-midi.

Plusieurs maisons ont été détruites et un certain nombre de gens tués.

Les Serbes ont riposté en bombardant Semlin.

Les canons autrichiens ont été réduits au silence.

Sir Thomas Lipton a échappé de peu à une bombe qui est tombée à vingt mètres de sa tête.

En Turquie

UNE TAXE SUR LES TURCS EXEMPTES DU SERVICE MILITAIRE

Bde, 19 février. — L'agence Wolff annonce de Constantinople que la Chambre ottomane a voté l'urgence pour un projet de loi soumettant à une taxe de 24 livres turques les territoriaux et les réservistes non musulmans, exercés ou non, qui sont exempts du service militaire.

Dans les Airs

UN ZEPPELIN FORCÉ D'ATTERRIR EN TERRITOIRE DANOIS

Copenhague, 19 février. — Un Zepppelin, ayant à bord 11 personnes, a été pris dans une tempête de neige et obligé d'atterrir près de Vardø, sur la côte occidentale du Danemark.

On ignore s'il pourra repartir dans le délai limité de 24 heures.

Au Palais-Bourbon

La Conférence de Londres

Le Palais-Bourbon était vivement animé ce matin. La réunion du groupe socialiste et la question des députés mobilisés avaient attiré dans les couloirs de nombreux parlementaires.

Le groupe du parti socialiste, réuni dès dix heures, a tenu une séance pendant plus de deux heures.

M. Marcel Sembat, retour de la Conférence de Londres, vint rendre compte du mandat de délégué qui lui avait été confié et apporter des précisions à l'œuvre accomplie.

La discussion entre les membres du parti fut très vive. M. Longuet et M. Marcel Sembat répondant à de nombreuses questions apportèrent à leurs collègues des explications complètes.

Finalement, la motion suivante fut adoptée à l'unanimité :

Le groupe approuvant la résolution prise par la Conférence de Londres et l'attitude de la délégation française constate que cette conférence était nécessaire pour mieux informer certains de nos camarades anglais, déjouer les intrigues possibles de la diplomatie allemande, unir tous les socialistes des pays alliés sur une formule condamnant l'impérialisme allemand et préparer pour l'avenir la reconstitution de l'Internationale.

Cette dernière partie fut demandée par MM. Renaudel et Longuet.

Dans les Groupes

AU GROUPE DU PARTI RADICAL

Réunion nombreuse au groupe du parti radical. Le général Pédoya, président de la Commission de l'armée, est venu fournir des renseignements sur la situation. Il continuera son exposé vendredi prochain.

LA QUESTION DES DEPUTES MOBILISES

Les députés réarmoréens en même temps au Parlement et aux armées ? Finito cela, par oler pour l'un ou pour l'autre de ces devoirs ? C'est ce qui leur est très justement demandé. Ils devront répondre dans un délai très court, car il est inadmissible que les députés mobilisés passent quelques journées dans leurs régiments et selon leur fantaisie, quelques journées au Parlement.

La question précise vient d'être posée par le commandant en chef dans une circulaire en date du 12 février :

« Un congé a été accordé, dit-il, aux membres du Parlement, jusqu'à une date fixée à trois jours pleins, après la session parlementaire. »

« Cette session se prolongeant, un certain nombre de députés et sénateurs ont rejoint leurs corps, d'autres sont restés à Paris. »

« Dans ces conditions, j'ai arrêté d'accord avec le gouvernement, les dispositions suivantes :

« 1° Ceux des membres du Parlement qui exerçaient avant leur départ un congé un commandement effectif (section, compagnie, bataillon, régiment, etc.) et qui n'ont pas actuellement rejoint leur unité, seront remplacés dans leur emploi. Les officiers seront mis à la suite, les sous-officiers complèteront en surnombre au dépôt. »

« Vous voudrez bien donner des ordres, pour que chacun des membres du Parlement rentrant dans la catégorie indiquée soit avisé individuellement par lettre de cette disposition laquelle devra être appliquée, si l'intéressé n'a pas, dans un délai de huit jours, fait connaître son intention de rejoindre son corps. »

« 2° Les membres du Parlement qui sont actuellement aux armées seront prévenus par leurs chefs de corps ou de service qu'ils ont la faculté soit de joindre intégralement du congé qui leur a été accordé, soit de garder leur poste de commandement aux armées. »

« Dans ce dernier cas, ils devront s'astreindre à subir la loi commune et seront, par suite, soumis aux obligations de tous les militaires aux armées, en particulier, en matière de permissions. »

« Si au contraire, ils préfèrent joindre leur congé, et en tant qu'ils exercent un commandement effectif, ils seront remplacés dans ce commandement comme il l'est indiqué au paragraphe précédent. »

« Chaque membre du Parlement qui rejoindra son corps avant la fin de la session parlementaire aura à se conformer aux mêmes dispositions. »

Cette circulaire a ému les députés intéressés. Ils ont entretenu de la question M. Paul Deschanel, qui verra à cet effet le ministre de la guerre.

Les parlementaires devraient comprendre qu'ils n'ont en aucune façon à « jouer au soldat ». Leur place est au Parlement. Qu'ils y restent et qu'ils ne continuent pas à vouloir paraitre aller se promener aux armées.

La Séance

La Chambre reprend l'examen du projet de loi réglementant l'ouverture des débits de boissons.

M. Maurice Sibille développe son contre-projet.

EN AMERIQUE

Le « Ship Purchase Bill » serait abandonné

Londres, 19 février. — Le correspondant du Times à Washington se dit en mesure d'annoncer, d'une source autorisée, que le bill relatif à l'achat de navires par le gouvernement américain sera abandonné, que, sauf dans le cas où les relations extérieures tourneraient décidément au pire, les congrès ne tiendra aucune session extraordinaire.

LA QUESTION DU CUIVRE

L'ALLEMAGNE VEUT ECHANGER SON CHARBON CONTRE DU CUIVRE OU DU FROMENT

Londres, 19 février. — Une dépêche de Copenhague au *Daily Telegraph* annonce que le gouvernement allemand a décidé que l'exportation du charbon pour les pays neutres ne sera autorisée que si l'Allemagne peut obtenir, pour chaque cargaison de charbon, une cargaison de froment ou de cuivre.

L'EXPORTATION DU CUIVRE PAR LES ETATS-UNIS

New-York, 19 février. — Les exportations de cuivre pour la semaine finissant le 13 février se sont élevées à 7.142.000 livres. Le total des exportations de cuivre, pour les onze dernières semaines, atteint 126 millions de livres.

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRU

